

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique carrière de l'Orchère.

**Date :** Thu, 30 Sep 2021 15:47:10 +0200 (CEST)

**De :**

**Répondre à :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

*Monsieur le commissaire enquêteur,*

*Je suis habitant de Chalonnes sur Loire (commune non concernée semble t'il par l'enquête publique) mais je tiens à émettre un avis sur la partie transport du matériau extrait de la carrière vers son lieu de traitement à Erbray en 44.*

*Le chemin le plus direct est un passage par le centre ville de Chalonnes pour emprunter le pont sur la Loire. Notre ville subit déjà le flux de 13 000 véhicules / jour dont un bon dixième de camions ! On ne peut pas continuer à augmenter le passage de poids lourds sur cet axe nord / sud sans déviation spécifique, même si cela paraît un transit d'aspect modéré : 15 rotations / jour ce qui représente 30 passages de camion. Le mardi, jour de marché, le passage en centre ville avec les feux d'après pont en partie sud, la sécurité des piétons, des vélos ou autres deux roues est très altérée. Par ailleurs commerçants et riverains sont pénalisés par cette circulation dense, polluante et bruyante.*

*Je ne me prononce sur le volet économique et l'aspect environnemental du dossier que je connais mal, mais il me semble exclu que le trafic soit permis par l'axe routier RD 961. Deux autres itinéraires (certes plus long) pourraient être aussi envisagés : routes plus adaptées en terme de capacité ou de déviation*

*- La nationale 160 qui traverse la commune nouvelle de Val-layon, passage par Angers, Bécon les Granits, Le Louroux Béconnais.*

*- Passage par les Mauges ; Saint-Laurent, Bourgneuf, Saint-Pierre-Montlimart, Saint Florent le Vieil, Candé ou par variante d'aller chercher le pont d'Ancenis puis Saint-Mars-la-Jaille.*

*Recevez Monsieur le commissaire l'expression de mes sincères salutations.*